

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022**

**N°DCM-2022-104**

**OBJET :**

**MARCHES PUBLICS**

Construction de la nouvelle  
gendarmerie et de 11 logements

Attribution du lot n°16  
« photovoltaïque »

L'an deux mille vingt-deux le lundi vingt-quatre octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 18 octobre 2022, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents** : M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

M. GINDRE représenté par M. MARTINON, M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

**Absent** : M. POCHON.

Membres en exercice : 27  
Membres présents : 23  
Membres votants : 26

M. Gilles MARTINON est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°DCM-2022-061, en date du 7 juin 2022, attribuant la réalisation des travaux de construction de la nouvelle gendarmerie aux entreprises ;

Monsieur PERREAULT rappelle aux conseillers municipaux que le lot n°16 « photovoltaïque », estimé par le maître d'œuvre de l'opération à 19 000,00 € HT, avait été déclaré infructueux faute de candidatures des entreprises. Une négociation a donc été menée directement avec un prestataire local spécialisé pour la fourniture et la pose du champ photovoltaïque, le raccordement et le câblage, et le contrôle et les essais des installations ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),**

**ATTRIBUE** le lot n°16 « photovoltaïque » du marché de travaux pour la construction de la nouvelle gendarmerie à l'entreprise AREVAS Electric (01320 CHALAMONT), pour un montant de 21 500,00 € HT,

**AUTORISE** Monsieur le Maire et la SEMCODA, mandataire de la collectivité, à signer tous les documents afférents à cette attribution.

Ainsi délibéré le 24 octobre 2022

Le Maire,  
Patrick MATHIAS

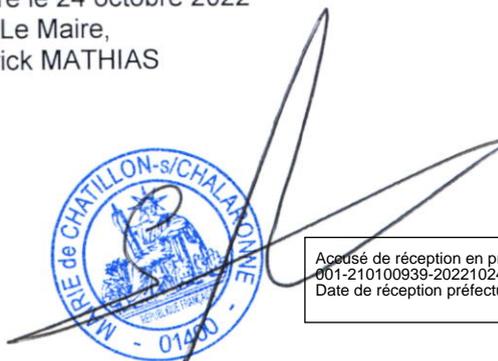
Acte rendu exécutoire après :  
Publication ou notification

Le : 24 OCT. 2022

Et dépôt en Préfecture

Le : 24 OCT. 2022

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20221024-DCM-2022-104-DE  
Date de réception préfecture : 10/11/2022